

1015 - Aider un musulman à se rendre à un pays non musulman

question

Aider un musulman à se rendre à un pays non musulman

la réponse favorite

Si votre compagnon à propos duquel vous vous interrogez sur la possibilité de l'aider est un homme religieux, averti, doté de connaissances le protégeant des choses douteuses, et assez raisonnable pour ne pas se livrer à la passion, il n'y a aucun mal à l'aider à se rendre à un pays non musulman pour qu'il y cherche un emploi ou y poursuive des études ou s'enrichisse d'expérience ou réalise d'autres fins licites.

S'il s'agit d'un homme dont on peut craindre (le changement de comportement sous une influence étrangère), il ne vous est pas permis de l'aider. Allah le Très Haut dit: « **Entraidez - vous dans l'accomplissement des bonnes uvres et de la piété et ne vous entraînez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition!** » (Coran,5 :2). Voilà en substance la réponse qui nous a été donnée par notre maître Cheikh Abdou Aziz Ibn Abdoullah Ibn Baz (Puisse Allah nous permettre de profiter de sa science. Allah est celui qui assiste.